Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 004-210401402-20260708-342026-DE

MAIRIE DES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE **N°34/2026**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le huit juillet à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.
Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, BRAME Noémie, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BOREL Yves, CHESNEAU Benjamin, MARHUENDA Thierry.
Absents excusés : Mesdames MONCHIETTO Denise, DETOEUF Diane et Monsieur FOLCHER Max.
Procurations : Madame MONCHEITTO Denise à Madame KATSANOUNIS Carole.
Secrétaire de séance : Madame COSTE Sylvie
Convocation du 03/07/2026
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8

OBJET : TRAVAUX REFECTION CHEMIN DES COUDOUILLETTES - DEVIS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité de remise en état du chemin des Coudouillettes (partie haute) qui a été dégradée.

Monsieur le Maire présente les 2 devis reçus.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **valide le devis de l'entreprise ROUTIERE DU MDI pour un montant de 18 641.50 €HT**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 17 juillet 2026,
Le Maire,
Alain COSTE

La secrétaire
Sylvie COSTE

MAIRIE DES OMERGUES (Alpes de Haute Provence) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE